

## FICHE DE SIGNALEMENT

(Cette fiche n'est pas une demande de logement social ou de relogement)



**Attention, en cas de danger imminent, contacter les pompiers.**



Fiche remplie :  suite à visite  sur déclaration de l'occupant

### Renseignements généraux (occupant, logement, propriétaire, gestionnaire)

Occupant :  Nom :   
Prénom :   
N° de téléphone (IMPÉRATIF) :   
Adresse mail :

Numéro :  Complément du numéro (A, B, bis, ter ...) :   
Type de voie :  Si "Autre", préciser :   
Nom de voie :   
Complément :   
Bâtiment :  Étage :  Appartement numéro :   
Code postal :  Commune :

N° Invariant fiscal :  (Numéro identifiant "locaux taxés" se trouvant sur la page 4 de la taxe d'habitation)  
Nombre d'adultes :  Nombre d'enfants :  Année de naissance des enfants :   
Allocataire CAF/MSA :  Numéro d'allocataire CAF/MSA :

Type d'habitation :  si "Autre", préciser :   
Typologie :  Surface approximative en mètres carrés :  m<sup>2</sup>  
Bail en cours :  Durée du bail :  Date d'entrée dans les lieux :   
Loyer mensuel :  Charges mensuelles :

Propriétaire ou  Gestionnaire Nom :   
Adresse :   
N° de téléphone :  Adresse mail :

### État du bâtiment et des parties communes (hors logement)

Façade dégradée  Toiture dégradée  Escalier dangereux  Garde-corps dangereux  
 Chute d'éléments :   Installation électrique en mauvais état  
 Sol dégradé  Cave dégradée  Peintures dégradées  Moisissures importantes

### Sécurité du logement

Le logement présente un mauvais état des :

Sols  Murs  Plafonds  Menuiseries extérieures  
 Dispositifs de retenue des personnes (garde-corps, escalier, balcon, loggia)  
 Réseaux et branchements d'électricité  Réseaux et branchements de gaz  
 Équipements de chauffage  Équipements de production d'eau chaude

## Situation et composition du logement

- Le logement est situé :  en sous-sol ou  sous les combles ou  en rez-de-chaussée ou en étage
- Le logement est composé d'une pièce unique de moins de 9 m<sup>2</sup>  La hauteur sous plafond du logement est inférieure à 2,20 m
- La surface du salon, de la salle à manger ou d'une chambre est inférieure à 7 m<sup>2</sup>
- L'éclairage naturel est insuffisant pour vivre sans éclairage électrique en pleine journée
- Le salon ou la salle à manger ne dispose pas de fenêtre  Une chambre ne dispose pas de fenêtre

## Confort et hygiène du logement

- Absence :  de toilettes  de salle de douche ou bain  de cuisine  d'eau potable  d'eau chaude sanitaire
- Absence, insuffisance ou mauvais état du chauffage  Absence ou insuffisance d'aération, de ventilation
- Menuiseries dégradées (fenêtres, volets, porte d'entrée)  Revêtements dégradés (murs, planchers, plafonds)  Peintures écaillées
- Réseaux de plomberie dégradés (alimentation, évacuation)  Remontées des eaux usées
- Présence d'humidité dans :  Salon  Salle à manger  Chambre(s)  Cuisine  Salle d'eau, WC
- Moisissures importantes dans :  Salon  Salle à manger  Chambre(s)  Cuisine  Salle d'eau, WC
- Présence de nuisibles ou parasites (cafards, souris, punaises de lit ...)  Accumulation de déchets

## Observations et commentaires

## Démarches engagées

- L'occupant a informé son propriétaire ou gestionnaire de la présence des désordres  oui  non  par courrier recommandé avec A/R
- L'occupant a engagé une démarche de relogement  oui  non  dans le parc social  dans le parc privé
- L'occupant accepte que son logement fasse l'objet d'une enquête de salubrité  oui  non si non, pourquoi :
- L'occupant accepte que des travaux d'amélioration soient engagés dans son logement  oui  non si non, pourquoi :

## Déclarant

- Occupant  Tiers  Travailleur social accompagnant l'occupant préciser :
- Nom :  Prénom :
- Téléphone :  Mail :
- Fait à :  Signature :
- le :

Vous pouvez transmettre le formulaire PDF par mail à :

[ddtm-pdlhi@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:ddtm-pdlhi@bouches-du-rhone.gouv.fr)

ou imprimer et faire suivre par voie postale à l'adresse :

**PDLHI - Service Habitat**  
**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**  
**16 rue Antoine ZATTARA - 13332 MARSEILLE cedex 3**